

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE	29 septembre 2025
DATE DE CONVOCATION	22 septembre 2025
DATE D’AFFICHAGE	1 ^{er} octobre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	19
PROCURATION(S)	13
VOTANTS	32
QUORUM	17
Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité	
Certifiée conforme et exécutoire. Notifiée aux intéressés.	
Le Maire	

Le **vingt-neuf septembre** de l'an deux mille vingt cinq à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. JAMET, COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOU, AÏT BABA, COPLO, LECERF, NDIAYE, GRESSENT, GASSA.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, BATAILLE, LEFEBVRE.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM MARC, GODEFROY, GUILLON, SABIRI et Mmes BENAMARA, DORDAIN, LOUBASSOU, DEBOISSY, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, VINCENT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. MARC à M. AÏT BABA, M. GODEFROY à M. COQUELET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, M. SABIRI à M. GHOU, Mme BENAMARA à M. AVOLLÉ, Mme DORDAIN à Mme ALTUNTAS, LOUBASSOU à M. JAMET, Mme DEBOISSY à Mme DUVALLET, Mme TERNISIEN à M. LEGO, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à M. NDIAYE, Mme VINCENT à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à M. BALUT.

M. Ousmane N'DIAYE
est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, TEINTURIER et Mmes ECHARD-GOUBERT, GALLÉ-TESSONNEAU, JÉGU, ZAPPIA, CAMPISI.

Délibération N°07

AUTORISATION DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « LES VIKINGS » POUR L'ORGANISATION DE LA PROCHAINE ÉDITION DES PUCES MOTOS

M. Benoît Balut expose au Conseil municipal :

Depuis 2014, l'association « Les Vikings » organise deux fois par an à Val-de-Reuil, au printemps et à l'automne, les « Puces Motos ».

Cette manifestation publique et gratuite rassemble **près de 40 000 personnes** à chaque édition dans le centre-ville sur les axes routiers totalement fermés à la circulation. Il s'agit de réunir des centaines de vendeurs, professionnels et particuliers, de pièces détachées de motos, autour d'animations musicales et conviviales, buvettes, démonstrations, etc.

Un village « Val-de-Reuil » réunissant des commerçants est installé à cette occasion à l'entrée de la Route des Sablons, côté Chaussée du Village.

La Ville souhaite pouvoir accueillir cette grande manifestation dans les meilleures conditions, considérant qu'elle apporte animation et dynamisme deux week-ends par an à la commune.

Accusé de réception en préfecture

07-09-2025 17:03:09

07-DE

Date de télétransmission

07-09-2025 17:03:09

07-DE

Date de dépôt en préfecture

La prochaine édition se déroulera le dimanche 12 octobre.

Aucune subvention en numéraire n'est versée à l'association. En revanche, la Ville veille à la mise en œuvre d'un plan de sécurité complet pour la bonne tenue de cette grande manifestation, met à disposition du matériel et mobilise plusieurs agents, notamment pour assurer la propreté sur l'ensemble de l'évènement. Un plan de circulation provisoire est mis en place et est adressé à tous les riverains de la manifestation par courrier.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre la Ville et l'association « Les Vikings » jointe en annexe ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer cette convention et l'ensemble des actes y afférents.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

